

FONDATION RICHELIEU-INTERNATIONAL

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011

FONDATION RICHELIEU-INTERNATIONAL

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
États des résultats	3
États de l'évolution des soldes de fonds	4
États de la situation financière	5
États des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Renseignements complémentaires	20

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Fondation Richelieu-International

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Richelieu-International qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1 janvier 2011 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

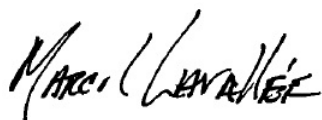
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements auraient dû être apportés aux montants des produits de dons comptabilisés, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, de l'actif à court terme au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011, et des soldes de fonds aux 1 janvier et 31 décembre 2012 et aux 1 janvier et 31 décembre 2011. De plus, la Fondation était engagée dans un projet de développement international en Afrique pour lequel elle a encouru des coûts au cours de l'exercice courant et précédent. Les pièces justificatives pour des charges s'élevant à 7 000 \$ pour l'exercice courant et à 15 060 \$ pour l'exercice précédent n'étaient pas disponibles aux fins de l'audit. Nous n'avons pas pu auditer la réalité, l'appartenance et l'exactitude de ces charges et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements auraient dû être apportés aux montants des charges, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités pour les exercices clos le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, du passif à court terme au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011, et des soldes de fonds aux 1 janvier et 31 décembre 2012 et aux 1 janvier et 31 décembre 2011. Par conséquent, nous avons exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011 en raison des incidences possibles de ces limitations de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences des situations décrites dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Richelieu-International au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1 janvier 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 24 avril 2013

FONDATION RICHELIEU-INTERNATIONAL

ÉTATS DES RÉSULTATS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011

3

	Budget (note 4)	Fonds d'adminis- tration	Fonds des œuvres	Fonds de dotation	Total 2012	Total 2011
PRODUITS						
<i>Dons généraux</i>						
Programme de reconnaissance	15 000 \$	11 000 \$	- \$	- \$	11 000 \$	12 000 \$
Legs testamentaire	-	-	-	-	-	3 000
Autres	6 000	4 152	-	-	4 152	7 208
<i>Dons spécifiques</i>						
Lutte contre le cancer chez les enfants	4 000	-	4 500	-	4 500	4 000
Prévention du suicide	3 000	-	8 500	-	8 500	4 000
Promotion de la francophonie	3 000	-	-	-	-	3 000
Campagne de financement	-	-	-	-	-	4 595
Location d'un immeuble	24 000	12 000	-	-	12 000	24 000
Placements nets (note 14)	33 900	54 260	-	871	55 131	5 031
Recouvrement de frais	4 500	3 860	-	-	3 860	4 130
Projet Haïti	-	-	-	-	-	10 975
<i>ACDI – Projet Gourouol</i>						
Subventions	19 000	-	4 515	-	4 515	38 349
Campagne de sous noirs	1 000	-	227	-	227	2 686
	113 400	85 272	17 742	871	103 885	122 974
CHARGES (annexe A)						
Administration	41 400	34 161	-	-	34 161	30 954
Publicité et promotion	9 200	1 322	-	-	1 322	1 152
Programmes et projets	42 000	881	7 158	-	8 039	55 423
Immobilisations	19 800	8 715	-	-	8 715	10 585
Dons	1 000	2 000	5 000	-	7 000	43 095
	113 400	47 079	12 158	-	59 237	141 209
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS						
PAR RAPPORT AUX CHARGES	- \$	38 193 \$	5 584 \$	871 \$	44 648 \$	(18 235) \$

FONDATION RICHELIEU-INTERNATIONAL

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011

4

	Fonds d'adminis- tration	Fonds des œuvres		Fonds de dotation	Fonds de développement	Total 2012	Total 2011
		Affectations externes	Affectations internes				
SOLDE AU DÉBUT	259 963 \$	723 494 \$	59 240 \$	15 103 \$	30 000 \$	1 087 800 \$	1 106 035 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	38 193	-	5 584	871	-	44 648	(18 235)
SOLDE À LA FIN	298 156 \$	723 494 \$	64 824 \$	15 974 \$	30 000 \$	1 132 448 \$	1 087 800 \$

FONDATION RICHELIEU-INTERNATIONAL

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011 ET 1 JANVIER 2011

5

	Fonds d'administration	Fonds des œuvres	Fonds de dotation	Total 2012	Total 2011	1 janvier 2011
ACTIF						
ACTIF À COURT TERME						
Encaisse	91 082 \$	31 555 \$	- \$	122 637 \$	181 880 \$	107 645 \$
Débiteurs (note 5)	8 738	2 034	-	10 772	17 344	33 635
Placement réalisable au cours du prochain exercice (note 6)	-	-	-	-	-	14 000
Frais payés d'avance	1 821	-	-	1 821	8 132	46 385
Avance (dû) interfonds, sans intérêt	145 608	(161 582)	15 974	-	-	-
	247 249	(127 993)	15 974	135 230	207 356	201 665
PLACEMENTS ET EFFET À RECEVOIR (note 6)						
	-	965 804	-	965 804	853 521	893 811
IMMOBILISATIONS (note 7)						
	91 407	-	-	91 407	95 984	100 943
	91 407	965 804	-	1 057 211	949 505	994 754
	338 656 \$	837 811 \$	15 974 \$	1 192 441 \$	1 156 861 \$	1 196 419 \$

FONDATION RICHELIEU-INTERNATIONAL

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011 ET 1 JANVIER 2011

6

	Fonds d'administration	Fonds des œuvres	Fonds de dotation	Total 2012	Total 2011	1 janvier 2011
PASSIF						
PASSIF À COURT TERME						
Créditeurs et frais courus (note 8)	10 500 \$	2 034 \$	- \$	12 534 \$	28 862 \$	31 303 \$
Produits reportés (note 9)	-	47 459	-	47 459	40 199	59 081
	10 500	49 493	-	59 993	69 061	90 384
SOLDES DE FONDS						
Non affectés (note 11)	328 156	-	-	328 156	289 963	301 865
Affectations externes (note 10)	-	723 494	-	723 494	723 494	723 494
Dotation (note 12)	-	-	15 974	15 974	15 103	14 700
Affectations internes (note 11)	-	64 824	-	64 824	59 240	65 976
	328 156	788 318	15 974	1 132 448	1 087 800	1 106 035
	338 656 \$	837 811 \$	15 974 \$	1 192 441 \$	1 156 861 \$	1 196 419 \$

Éventualité (note 18)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATION RICHELIEU-INTERNATIONAL

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011

7

	2012	2011
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	44 648 \$	(18 235) \$
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations	4 577	4 959
	49 225	(13 276)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	6 572	16 291
Placement réalisable au cours du prochain exercice	-	14 000
Frais payés d'avance	6 311	38 253
Créditeurs et frais courus	(16 328)	(2 441)
Produits reportés	7 260	(18 882)
	3 815	47 221
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Variation des placements et effet à recevoir	(112 283)	40 290
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(59 243)	74 235
ENCAISSE AU DÉBUT	181 880	107 645
ENCAISSE À LA FIN	122 637 \$	181 880 \$

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, une corporation sans capital-actions constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes, a pour objet de recueillir et de déboursier des fonds pour des fins charitables orientées vers l'aide à la jeunesse. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré et, à ce titre, est exonérée d'impôt sur le revenu.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux NCOSBL requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les postes de produits et de charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Le Fonds d'administration rend compte des activités menées par la Fondation en matière d'administration de ses opérations.

Le Fonds des œuvres rend compte des activités menées par la Fondation et les clubs Richelieu relativement aux campagnes de financement réalisées et aux dons effectués à des organismes sélectionnés.

Le Fonds de dotation rend compte des activités liées aux fins spécifiques prévues par les dotations reçues.

Le Fonds de développement rend compte des sommes y étant affectées par le conseil d'administration pour assurer la pérennité des projets de développement de la Fondation. Le Fonds rend compte aussi des prélèvements effectués et transférés aux activités pour supporter les projets de développement.

Constataion des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les promesses de dons ne sont comptabilisées qu'une fois les dons reçus vu le caractère incertain de leur perception.

Les legs testamentaires ne sont comptabilisés que si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constataion des produits (suite)

Les produits tirés de la location du condominium sont constatés mensuellement selon les modalités prescrites à l'entente.

Les produits de placements sont constatés lorsqu'ils sont réalisés.

Les produits liés au recouvrement de frais sont constatés lorsque le service a été rendu.

Les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Services reçus à titre bénévole

La Fondation ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fondation.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le condominium est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 4 %. Le site Internet est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 20 %.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, le cas échéant, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le résultat net.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et de l'effet à recevoir.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent du portefeuille de placements de fonds communs de placement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Coûts de transaction

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction au résultat net de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

3. IMPACT DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

La Fondation a choisi d'appliquer les NCOSBL. Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels la Fondation a appliqué les NCOSBL.

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été élaborés en fonction des NCOSBL et notamment des dispositions prévues au chapitre 1501, « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif » relatives aux premiers adoptants de ce référentiel comptable. L'incidence de l'adoption de ces normes a été comptabilisée dans les soldes de fonds à la date de transition, soit le 1 janvier 2011.

FONDATION RICHELIEU-INTERNATIONAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011 ET 1 JANVIER 2011

11

3. INCIDENCE DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE (suite)

État de la situation financière au 1 janvier 2011

	Notes	Tel que présenté antérieurement				Variations aux soldes de fonds				Selon les NCOSBL			
		Fonds d'adminis- tration	Fonds des oeuvres	Fonds de dotation	Total	Fonds d'adminis- tration	Fonds des oeuvres	Fonds de dotation	Total	Fonds d'adminis- tration	Fonds des oeuvres	Fonds de dotation	Total
ACTIFS													
ACTIFS À COURT TERME													
Placement réalisable au cours du prochain exercice		\$ -	\$ 14 000	\$ -	\$ 14 000	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 14 000	\$ -	\$ 14 000
Autres actifs à court terme		236 399	(63 434)	14 700	187 665	34 861	(34 861)	-	-	271 260	(98 295)	14 700	187 665
Placements et effet à recevoir	A	-	893 811	-	893 811	-	-	-	-	-	893 811	-	893 811
Immobilisations		100 943	-	-	100 943	-	-	-	-	100 943	-	-	100 943
		\$ 337 342	\$ 844 377	\$ 14 700	\$ 1 196 419	\$ 34 861	\$ (34 861)	\$ -	\$ -	\$ 372 203	\$ 809 516	\$ 14 700	\$ 1 196 419
PASSIFS TOTAUX		\$ 70 338	\$ 20 046	\$ -	\$ 90 384	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 70 338	\$ 20 046	\$ -	\$ 90 384
SOLDES DE FONDS													
Non affectés		267 004	-	-	267 004	34 861	-	-	34 861	301 865	-	-	301 865
Affectations internes		-	65 976	-	65 976	-	-	-	-	-	65 976	-	65 976
Affectations externes		-	723 494	-	723 494	-	-	-	-	-	723 494	-	723 494
Dotation		-	-	14 700	14 700	-	-	-	-	-	-	14 700	14 700
Gains (pertes) latents sur actifs financiers disponibles à la vente	B	-	34 861	-	34 861	-	(34 861)	-	(34 861)	-	-	-	-
Total des soldes de fonds		267 004	824 331	14 700	1 106 035	34 861	(34 861)	-	-	301 865	789 470	14 700	1 106 035
		\$ 337 342	\$ 844 377	\$ 14 700	\$ 1 196 419	\$ 34 861	\$ (34 861)	\$ -	\$ -	\$ 372 203	\$ 809 516	\$ 14 700	\$ 1 196 419

FONDATION RICHELIEU-INTERNATIONAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011 ET 1 JANVIER 2011

12

3. INCIDENCE DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE (suite)

État des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2011

	Notes	Tel que présenté antérieurement				Variations aux soldes de fonds				Selon les NCOSBL			
		Fonds d'adminis- tration	Fonds des oeuvres	Fonds de dotation	Total	Fonds d'adminis- tration	Fonds des oeuvres	Fonds de dotation	Total	Fonds d'adminis- tration	Fonds des oeuvres	Fonds de dotation	Total
PRODUITS													
Placements nets	B	\$ 25 565	\$ -	\$ 403	\$ 25 968	\$ (20 937)	\$ -	\$ -	\$ (20 937)	\$ 4 628	\$ -	\$ 403	\$ 5 031
Tous les autres produits		50 338	67 605	-	117 943	-	-	-	-	50 338	67 605	-	117 943
		75 903	67 605	403	143 911	-	-	-	-	54 966	67 605	403	122 974
Charges		66 868	74 341	-	141 209	-	-	-	-	66 868	74 341	-	141 209
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES													
		\$ 9 035	\$ (6 736)	\$ 403	\$ 2 702	\$ (20 937)	\$ -	\$ -	\$ (20 937)	\$ (11 902)	\$ (6 736)	\$ 403	\$ (18 235)

A. Placements

Au 1 janvier 2011, la Fondation Richelieu-International a comptabilisé ses placements en instruments financiers cotés en bourse à la juste valeur. Selon l'ancien référentiel, ces placements avaient été comptabilisés aussi à la juste valeur à titre d'actifs financiers disponibles à la vente et les gains (pertes) non matérialisés étaient présentés directement à l'état de l'évolution des soldes de fonds. Ces gains (pertes) non matérialisés sont maintenant comptabilisés à l'état des résultats. Il n'y a donc aucun effet net ni sur les placements, ni sur les soldes de fonds. Toutefois, ce changement a eu un effet sur l'état des résultats.

FONDATION RICHELIEU-INTERNATIONAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011 ET 1 JANVIER 2011

13

3. INCIDENCE DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE (suite)

B. Rapprochement des soldes de fonds figurant dans les états financiers au 1 janvier et au 31 décembre 2011 ainsi que la conciliation de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges selon les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011

	Fonds des oeuvres				Fonds de dotation	Fonds de développement	Total
	Fonds d'administration	Affectations externes	Affectations internes	Gains nets latents sur actifs financiers disponibles à la vente			
SOLDE AU 1 JANVIER 2011, TEL QUE PRÉSENTÉ ANTÉRIEUREMENT	\$ 237 004	\$ 723 494	\$ 65 976	\$ (15 902)	\$ 14 700	\$ 30 000	\$ 1 071 174
Gains et pertes latents accumulés présentés directement dans les soldes de fonds	-	-	-	50 763	-	-	34 861
Total des soldes de fonds au 1 janvier 2011, tel que présenté antérieurement	237 004	723 494	65 976	34 861	14 700	30 000	1 106 035
Variation aux soldes de fonds :							
Radiation des gains et pertes accumulés sur les actifs financiers disponibles à la vente portés directement aux soldes de fonds	34 861	-	-	(34 861)	-	-	(34 861)
TOTAL DES SOLDES DE FONDS AU 1 JANVIER 2011, SELON LE NOUVEAU RÉFÉRENTIEL	271 865	723 494	65 976	-	14 700	30 000	1 106 035
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges selon les états financiers établis antérieurement	9 035	-	(6 736)	-	403	-	2 702
Variation de la juste valeur des instruments financiers cotés en bourse	(20 937)	-	-	-	-	-	(20 937)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011, SELON LE NOUVEAU RÉFÉRENTIEL	(11 902)	-	(6 736)	-	403	-	(18 235)
TOTAL DES SOLDES DE FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2011, SELON LE NOUVEAU RÉFÉRENTIEL	\$ 259 963	\$ 723 494	\$ 59 240	\$ -	\$ 15 103	\$ 30 000	\$ 1 087 800

FONDATION RICHELIEU-INTERNATIONAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011 ET 1 JANVIER 2011

14

4. BUDGET

Les données budgétaires émanent du conseil d'administration et ont été approuvées par les membres lors de l'assemblée générale annuelle. Ces données n'ont pas été auditées.

5. DÉBITEURS

	2012	2011	1 janvier 2011
Contributions à recevoir	- \$	8 025 \$	12 966 \$
Taxes à la consommation	8 738	6 319	5 799
Legs testamentaires	-	3000	-
Richelieu International	-	-	11 107
Comptes clients	2 034	-	3 763
	10 772 \$	17 344 \$	33 635 \$

6. PLACEMENTS ET EFFET À RECEVOIR

	2012	2011	1 janvier 2011
Portefeuille de placements de fonds communs de placement	965 804 \$	853 521 \$	893 811 \$
Effet à recevoir	-	-	14 000
	965 804	853 521	907 811
Placement réalisable au cours du prochain exercice	-	-	14 000
	965 804	853 521 \$	893 811 \$

7. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2012	2011	1 janvier 2011
Condominium	134 647 \$	46 926 \$	87 721 \$	91 376 \$	95 183 \$
Site Internet	10 000	6 314	3 686	4 608	5 760
	144 647 \$	53 240 \$	91 407 \$	95 984 \$	100 943 \$

FONDATION RICHELIEU-INTERNATIONAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011 ET 1 JANVIER 2011

15

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2012	2011	1 janvier 2011
<i>Fonds d'administration</i>			
Fournisseurs	10 500 \$	9 502 \$	11 257 \$
Richelieu International	-	9 154	-
	10 500	18 656	11 257
<i>Fonds des œuvres</i>			
Dons à payer	2 034	10 206	10 106
Fournisseurs – Projet Niger	-	-	9 940
	2 034	10 206	20 046
	12 534 \$	28 862 \$	31 303 \$

9. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés comprennent des dons et des subventions dont l'utilisation est restreinte aux activités liées à un programme de reconnaissance ou à un projet précis.

	2012	2011	1 janvier 2011
SOLDE AU DÉBUT	40 199 \$	59 081 \$	44 150 \$
Plus : Montant reçu au cours de l'exercice	10 300	37 128	46 888
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(3 040)	(56 010)	(18 362)
Ajustement pour contribution non reçue	-	-	(13 595)
SOLDE À LA FIN	47 459 \$	40 199 \$	59 081 \$

Le solde à la fin est réparti comme suit :

	2012	2011	1 janvier 2011
Dons – Projet - Haïti	47 459 \$	37 159 \$	47 064 \$
Subvention – ACDI - Projet Gourouol	-	1 840	12 017
Dons – Le cercle Horace-Viau	-	1 200	-
	47 459 \$	40 199 \$	59 081 \$

FONDATION RICHELIEU-INTERNATIONAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011 ET 1 JANVIER 2011

16

10. AFFECTATIONS EXTERNES

	2012	2011	1 janvier 2011
Programme de reconnaissance « Le cercle Horace-Viau »	723 494 \$	723 494 \$	723 494 \$

Programme de reconnaissance « Le cercle Horace-Viau »

Ce fonds est composé des dons reçus par l'organisme jusqu'en date du 13 septembre 2003 par l'entremise de son programme de reconnaissance « Le cercle Horace Viau ». Les montants reçus jusqu'à cette date doivent être maintenus dans un fonds permanent. Depuis le 14 septembre 2003, le conseil d'administration a décidé que les dons reçus relativement aux programmes de reconnaissance ne sont plus imputés au fonds permanent. Ils peuvent être imputés à l'un des champs d'activités de la Fondation.

11. SOLDES DE FONDS

	2012	2011	1 janvier 2011
Non affectés			
Fonds d'administration	298 156 \$	246 039 \$	237 004 \$
Fonds de développement (note 13)	30 000	30 000	30 000
	328 156	276 039	267 004
Affectations internes			
Fonds des œuvres			
Prévention du suicide	55 698	52 198	58 198
Lutte contre le cancer chez les enfants	33 742	29 242	25 242
Œuvres humanitaires	7 701	7 474	7 724
Projets internationaux	(3 760)	(1 117)	(15 881)
Promotion de la francophonie	(28 557)	(28 557)	(9 307)
	64 824 \$	59 240 \$	65 976 \$

FONDATION RICHELIEU-INTERNATIONAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011 ET 1 JANVIER 2011

17

12. FONDS DE DOTATION

Le capital détenu à titre de dotation comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité. Seul le produit net du Fonds est distribué selon les spécifications des donateurs. Le capital continu à fructifier, année après année, sous la gestion vigilante de la Fondation qui en assure la pérennité.

	2012	2011	1 janvier 2011
Fonds – France Gervais	15 463 \$	14 620 \$	14 230 \$
Fonds – Claude Gervais	511	483	470
	15 974 \$	15 103 \$	14 700 \$

Le Fonds France Gervais regroupe les dons reçus depuis la création du Fonds et qui serviront à générer des revenus de placements, lesquels seront utilisés pour offrir une bourse de 500 \$ par année à une étudiante qui retourne aux études.

Le Fonds Claude Gervais regroupe les dons reçus depuis la création du Fonds et qui serviront à générer des revenus de placements, lesquels seront utilisés pour offrir une bourse d'études annuelle à un étudiant résidant du Nouveau-Brunswick.

13. FONDS DE DÉVELOPPEMENT

Le Fonds de développement a été créé par la Fondation à titre de fonds de prévoyance pour assurer la pérennité des projets de développement. Les contributions et prélèvements sont approuvés par le conseil d'administration de la Fondation.

	2012	2011	1 janvier 2010
Fonds de développement	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$

14. PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2012	2011	1 janvier 2010
Intérêts, dividendes et autres produits de placement	31 331 \$	32 726 \$	14 588 \$
Variation de la juste valeur marchande des placements	26 558	(20 937)	-
Gain sur cession de placements	4 258	86	(14)
Honoraires de gestion – portefeuille de placements	(7 016)	(6 844)	(3 302)
	55 131 \$	5 031 \$	11 272 \$

FONDATION RICHELIEU-INTERNATIONAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011 ET 1 JANVIER 2011

18

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues, au cours de l'exercice, entre la Fondation et Richelieu International, deux entités ayant des intérêts économiques communs :

	2012	2011
Produits de location	12 000 \$	24 000 \$
Charges pour services administratifs reçus (incluant les montants de taxes de vente irrécouvrables)	12 473 \$	25 985 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, laquelle est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

16. DONNS DE POLICES D'ASSURANCE-VIE

Au cours de l'exercice 1996, la Fondation a reçu un don d'une police d'assurance-vie. Le produit est évalué à 8 750 \$ en cas de décès. La prime unique a été payée par le donateur en 1996 et la durée est illimitée.

Au cours de l'exercice 1997, la Fondation a reçu un deuxième don d'une police d'assurance-vie. Le produit est évalué à 19 013 \$ en cas de décès. La prime est assumée par la Fondation depuis l'exercice 2009.

Au cours de l'exercice 2000, la Fondation a reçu un troisième don d'une police d'assurance-vie. Le produit est évalué à 10 000 \$ en cas de décès. La prime unique a été payée par le donateur en 1999.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

La Fondation évalue la condition financière de ses partenaires sur une base continue. La Fondation établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. La Fondation n'est exposée à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de prix du marché. Les placements de la Fondation dans des titres négociés sur le marché exposent celle-ci au risque de prix du fait que les placements en titre de capitaux propres sont soumis aux fluctuations des prix sur le marché libre. La Fondation n'utilise pas d'instruments dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

18. ÉVENTUALITÉ

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de la Fondation pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement à un organisme de financement, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

FONDATION RICHELIEU-INTERNATIONAL

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011

20

ANNEXE A – CHARGES

	Budget 2012 (note 4)	Fonds d'adminis- tration	Fonds des œuvres	Total 2012	Total 2011
ADMINISTRATION					
Services administratifs (Richelieu International)	12 500 \$	12 473 \$	- \$	12 473 \$	12 993 \$
Congrès Richelieu International	3 000	3 813	-	3 813	3 467
Frais de bureau	5 800	4 243	-	4 243	1 096
Assurances	1 500	1 002	-	1 002	572
Réunions du conseil d'administration	6 000	95	-	95	548
Honoraires professionnels	12 000	12 183	-	12 183	11 675
Intérêts et frais de service	600	352	-	352	603
	41 400	34 161	-	34 161	30 954
PUBLICITÉ ET PROMOTION					
Agent de communication	2 500	-	-	-	-
Frais de représentation	5 100	400	-	400	-
Amortissement du site Internet	1 600	922	-	922	1 152
	9 200	1 322	-	1 322	1 152
PROGRAMMES ET PROJETS					
Services administratifs (Richelieu International)	12 500	-	-	-	12 993
Frais de déplacement	5 000	-	-	-	3 219
Programme de reconnaissance	4 500	881	-	881	1 965
Soutien - Projets - Afrique	20 000	-	7 158	7 158	26 271
Projet Haïti	-	-	-	-	10 975
	42 000	881	7 158	8 039	55 423

FONDATION RICHELIEU-INTERNATIONAL

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2012 ET 2011

21

ANNEXE A – CHARGES (suite)

	Budget 2012 (note 4)	Fonds d'adminis- tration	Fonds des œuvres	2012	2011
IMMOBILISATIONS					
Taxes et permis	4 500	5 060	-	5 060	4 921
Entretien et réparations	7 800	-	-	-	1 857
Assurances	3 500	-	-	-	-
Amortissement des immobilisations	4 000	3 655	-	3 655	3 807
	19 800	8 715	-	8 715	10 585
DONS					
Promotion de la francophonie	-	-	-	-	26 845
Prévention du suicide	-	-	5 000	5 000	10 000
Œuvres humanitaires locales et régionales	-	-	-	-	5 250
Soutien aux œuvres des nouveaux clubs	-	1 000	-	1 000	-
Programme de ristourne	-	-	-	-	-
Lutte contre le cancer chez les enfants	-	-	-	-	-
Prime d'une police d'assurance-vie	1 000	1 000	-	1 000	1 000
	1 000	2 000	5 000	7 000	43 095
TOTAL DES CHARGES	113 400 \$	47 079 \$	12 158 \$	59 237 \$	141 209 \$